

## Cotisations mensuelles 2012 Solutions Santé

	GARANTIES						
	1	2	3	4	5	6	7
<b>ENFANT À CHARGE</b>	25,30 €	29,60 €	38,10 €	51,70 €	57,30 €	63,80 €	84,80 €
<b>18 - 24 ANS</b>	25,30 €	29,60 €	38,10 €	51,70 €	57,30 €	63,80 €	84,80 €
<b>25 - 29 ANS</b>	30,70 €	36,00 €	46,30 €	62,80 €	69,60 €	76,80 €	102,90 €
<b>30 - 35 ANS</b>	33,40 €	39,20 €	50,40 €	68,40 €	75,70 €	83,10 €	112,10 €
<b>36 - 40 ANS</b>	38,00 €	44,30 €	57,10 €	77,20 €	85,90 €	93,20 €	126,70 €
<b>41 - 45 ANS</b>	43,70 €	51,50 €	65,80 €	88,90 €	99,20 €	106,80 €	145,50 €
<b>46 - 50 ANS</b>	52,60 €	61,60 €	79,00 €	106,40 €	118,70 €	127,30 €	175,20 €
<b>51 - 55 ANS</b>	60,40 €	70,50 €	90,20 €	122,50 €	136,50 €	145,90 €	201,30 €

Après avoir calculé votre cotisation mensuelle, selon la garantie retenue et l'âge de chaque bénéficiaire, ajoutez 0,36 € correspondant à l'Assistance pour toute la famille.

Au-delà de 55 ans et pour les personnes relevant du régime Alsace-Moselle, contactez votre Conseiller au :  
**01 58 82 62 06**

# Comment faire pour adhérer au contrat Solutions Santé ?

1- Complétez, datez et signez la demande d'adhésion pour vous et vos bénéficiaires ainsi que l'autorisation de prélèvement.

2- Glissez le 1<sup>er</sup> feuillet de la demande d'adhésion dans l'enveloppe retour déjà affranchie.

3- N'oubliez pas de joindre :

- Un relevé d'identité bancaire ou de Caisse d'Épargne.
- La copie de votre attestation d'assuré social jointe à votre carte Vitale et éventuellement celle de votre conjoint ou concubin salarié.
- Les justificatifs pour les enfants âgés de plus de 18 ans (certificat de scolarité, d'apprentissage...).
- L'attestation de concubinage notaire ou d'inscription au registre des PACS.
- Un certificat de radiation\* d'une garantie Frais de santé de moins de 2 mois (adhésion précédente personnelle ou par l'intermédiaire de vos parents).

4- Conservez votre exemplaire de la demande d'adhésion avec la notice d'information.

5- Vérifiez une dernière fois que votre demande est complète.



## Que se passe-t-il après avoir retourné mon bulletin d'adhésion ?

Si votre dossier est complet, vous recevrez votre certificat d'adhésion ;  
il forme avec la notice d'information votre contrat.  
Il est accompagné d'un livret "NOVALIS Assistance"  
résumant l'ensemble des prestations et leurs conditions.

\* En l'absence de ce document, des délais de carence sont appliqués (voir notice d'information).